

Manuel de prélèvement des échantillons primaires

Rédacteur : V. Coeurderoi Vérificateur : Dr A. Piron Approbateur : Dr M. Burlet

Page 1 sur 24

Avertissement : Toute version de ce document sous format papier doit être comparée, avant utilisation,

à la version du document portant les mêmes références dans la liste des procédures du L.A.P.

1. Objectif

Le manuel de prélèvement contient les instructions relatives à la manipulation des échantillons primaires. Il fait partie du contrat de prestation.

Différents aspects y sont abordés : l'identification du prélèvement, la demande d'analyse, les modalités de conditionnement...

Réponse au point 5.4 Processus pré-analytiques de la Directive Pratique pour l'agrément des laboratoires d'anatomie pathologique en application de l'A.R. du 05.12.2011.

2. Domaine d'application

Ce document est mis à la disposition des médecins prescripteurs en relation avec le laboratoire dans le but de fournir les informations précises concernant le processus pré-analytique, afin d'obtenir des échantillons de qualité prélevés dans des conditions optimales.

3. <u>Définitions – Abréviations</u>

L.A.P. : Laboratoire d'Anatomie Pathologique

Fixateur : Substance permettant la fixation d'un prélèvement pour conserver

la morphologie des structures tissulaires et cellulaires.

A.F.A. : Alcool, Formol, Acide acétique.



Manuel de prélèvement des échantillons primaires

Rédacteur : V. Coeurderoi Vérificateur : Dr A. Piron Approbateur : Dr M. Burlet

Page 2 sur 24

Avertissement : Toute version de ce document sous format papier doit être comparée, avant utilisation, à la version du document portant les mêmes références dans la liste des procédures du L.A.P.

4. Informations générales

St. Nikolaus-Hospital

Laboratoire d'Anatomie Pathologique Bâtiment E 2^{ème} étage (cfr. plan -) Hufengasse 4-8

4700 EUPEN

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi sauf jours fériés

Secrétariat : 8h00 - 13h00 et 13h30 - 16h00

Technique : 8h00 - 16h00

Permanence médicale : de 9h00 à 17h00.

Pendant ces heures, il y a au moins un pathologiste consultable sur site

(ou par téléphone).

La réception des prélèvements se fait entre 8h00 et 15h30.

N.B.: en dehors des heures d'ouverture (de 8h00 à 16h00) du L.A.P., il est possible de déposer les prélèvements au laboratoire de biologie clinique (1er étage) ou bien, de conserver les échantillons fixés au frigo (un réfrigérateur est accessible devant l'entrée du L.A.P.).

CONTACTS:

	Nom	Téléphone	E-mail
Directrice du L.A.P.	Dr. Burlet	087/59.96.23 0477/97.17.24	muriel.burlet@hospital-eupen.be
Méd. Pathologiste	Dr. Piron	087/59.96.20 0473/91.57.50	anne.piron@hospital-eupen.be
	Dr. Lemaire	087/59.96.20 0495/22.69.59	eric.lemaire@hospital-eupen.be
Secrétariat	Secrétariat	087/59.96.22 et 26	secretariat.anapath@hospital-eupen.be
Secretariat	Fax	087/59.96.24	
Laboratoire	Renseignement	087/59.96.21	
Qualité	Schyns C. Nullens M.	087/59.96.17	carine.schyns@hospital-eupen.be maurine.nullens@hospital-eupen.be
Qualite	Coeurderoi V.	001700.00.11	vincent.coeurderoi@hospital-eupen.be



Manuel de prélèvement des échantillons primaires

Date d'application : 18.04.2024	Version: 11	Code: IN-LG-003
---------------------------------	-------------	-----------------

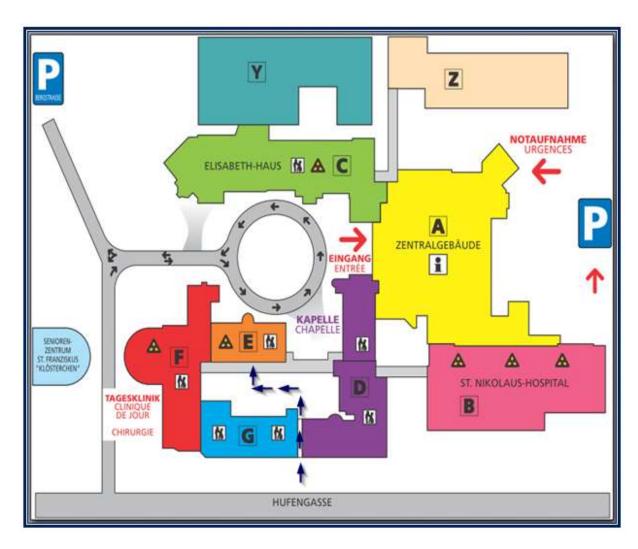
Rédacteur : V. Coeurderoi Vérificateur : Dr A. Piron Approbateur : Dr M. Burlet

Page 3 sur 24

Avertissement : Toute version de ce document sous format papier doit être comparée, avant utilisation,

à la version du document portant les mêmes références dans la liste des procédures du L.A.P.

5. Plan d'accès au laboratoire







Manuel de prélèvement des échantillons primaires

Date d'application : 18.04.2024 Version : 11 Code : IN-LG-003

Rédacteur : V. Coeurderoi Vérificateur : Dr A. Piron Approbateur : Dr M. Burlet

Page 4 sur 24

Avertissement : Toute version de ce document sous format papier doit être comparée, avant utilisation, à la version du document portant les mêmes références dans la liste des procédures du L.A.P.

6. Domaine d'analyse du laboratoire d'anatomie pathologique

Le L.A.P. assure le traitement des prélèvements :

1. Histologiques

- Biopsies
- Pièces opératoires
- Extemporanés

2. Cytologiques

- Gynécologiques
- Pneumologiques
- Urinaires
- Ponctions d'organes
- Ponctions diverses
- Liquide céphalo-rachidien
- Liquides péritonéaux, pleuraux, articulaires

Les techniques de biologie moléculaire (ISH; SISH; sous-typages HPV;.....) et certaines analyses histologiques, dont le recrutement est faible ou nécessitant des techniques spécifiques, sont sous-traitées auprès d'hôpitaux universitaires référents, en fonction du type de demande (CHU Sart-Tilman; Cliniques Universitaires Saint-Luc UCL ou autres (KUL)).

7. Sécurité et hygiène

Les prélèvements peuvent nous être acheminés dans différents types de récipients ou sacs en plastique hermétiquement fermés, toutefois, il est impératif d'informer le L.A.P. sur le caractère infectieux avéré ou supposé du prélèvement.

D'une manière générale, tous les tissus ou fluides biologiques sont considérés comme potentiellement infectieux [voir aussi : **PR-LG-002** – Conditionnement et transport des échantillons].

N.B.: certains réactifs fournis par le laboratoire sont toxiques, inflammables, irritants... Merci de prendre connaissance des pictogrammes de sécurité afin d'éviter de possibles accidents [AN-LG-021].



Manuel de prélèvement des échantillons primaires

Rédacteur : V. Coeurderoi Vérificateur : Dr A. Piron Approbateur : Dr M. Burlet

Page 5 sur 24

Avertissement : Toute version de ce document sous format papier doit être comparée, avant utilisation, à la version du document portant les mêmes références dans la liste des procédures du L.A.P.

8. Demande d'analyse

Il s'agit d'un document d'importance capitale. Elle constitue la communication entre le prescripteur et le pathologiste. (contrat)

Pour qu'une demande d'analyse soit conforme, elle doit répondre aux exigences suivantes (*A.R. 05/12/2011 art.19 ; 20*) :

8.1. Une identification univoque du patient, à savoir :

- Nom, Prénom
- Adresse
- Date de naissance
- Numéro identifiant le patient dans le cadre des applications de santé de la sécurité sociale (N.I.S.S.)
- Mutuelle

8.2. Identification du prélèvement

- Date de prélèvement + heure de prélèvement et de fixation si connues.
- Localisation anatomique de chaque prélèvement
- Les renseignements cliniques.
- Liste précise et numérotée des différents prélèvements.
- Les données utiles à l'exécution des prestations et à l'interprétation des résultats.
- Remarque : L'heure de fixation est une donnée importante, elle permet de connaître et de contrôler le délai de fixation du prélèvement.

Le délai de fixation influence le résultat des analyses complémentaires basées sur des techniques sensibles (immunohistochimie, biologie moléculaire, ...)



Manuel de prélèvement des échantillons primaires

Date d'application : 18.04.2024 Version : 11 Code : IN-LG-003

Rédacteur : V. Coeurderoi Vérificateur : Dr A. Piron Approbateur : Dr M. Burlet

Page 6 sur 24

Avertissement : Toute version de ce document sous format papier doit être comparée, avant utilisation, à la version du document portant les mêmes références dans la liste des procédures du L.A.P.

8.3. Identification du médecin prescripteur

- Nom, prénom
- Adresse
- Numéro INAMI
- Le ou les autres destinataires des résultats avec l'adresse exacte.
- La date de la prescription et la signature (cachet) du médecin prescripteur.

8.4. Demande d'analyses complémentaires par le prescripteurs

Pour toute demande verbale d'ajout d'analyse, le prescripteur doit pendre contact avec les pathologistes qui évalueront la possibilité de réalisation de l'analyse ou des analyses en fonction du matériel primaire restant.

Mention sera faite sur la demande d'analyse par le pathologiste.

8.5. Formulaires de demandes d'analyses

Le laboratoire dispose de trois demandes d'analyses standards :

- FO-EXT-013 Version en allemand
- FO-EXT-014 Version en français
- FO-EXT-024 Demande d'analyse cytologique (gynécologie)

Et une demande spécifique :

- FO-EXT-016 - Demande d'analyse sénologique en français

Ces formulaires sont disponibles :

- au L.A.P.
- par commande de matériel [FO-EXT-012] à transmettre au L.A.P.
- par intranet : Arbeitsprozeduren Pathologische Anatomie (pas encore d'application)
- par internet : (pas encore d'application)

Site Web HSN – Département et services – Services médicaux – Anatomie Pathologique – Liens

Webseite SNH – Abteilungen und Dienste – medizinische Leistungen – Pathologische Anatomie - Links

Le L.A.P. recommande l'utilisation des formulaires référenciés.

Toutefois, toute demande peut être acceptée par le personnel du L.A.P. dans la mesure où elle est conforme à la règlementation en vigueur. (Revue du contrat de prestations).



Manuel de prélèvement des échantillons primaires

Date d'application : 18.04.2024 Version : 11 Code : IN-LG-003

Rédacteur : V. Coeurderoi Vérificateur : Dr A. Piron Approbateur : Dr M. Burlet

Page 7 sur 24

Avertissement : Toute version de ce document sous format papier doit être comparée, avant utilisation, à la version du document portant les mêmes références dans la liste des procédures du L.A.P.

9. Etiquetage des prélèvements

- Tout prélèvement doit être identifié de manière lisible.
- Mentionner au minimum les nom et prénom du patient.
- Le L.A.P. recommande l'utilisation de vignettes pré-imprimées (mutuelle ou générée par les services hospitaliers).
- Dans le cas de prélèvements multiples, numéroter les prélèvements sans possibilité de confusion.
- EXCEPTION Cytologie cervico-vaginale: Il est demandé d'inscrire les noms et prénoms sur les flacons à l'aide d'un marqueur afin d'éviter des erreurs techniques sur l'automate TP5000.

10. Prélèvement non-conforme

Un prélèvement est jugé non conforme lorsqu'une des obligations précitées n'est pas respectée ou bien lorsque le prélèvement lui-même est concerné.

En fonction du type de non-conformité, les protocoles pourront être bloqués jusqu'à résolution du problème ou bien les analyses seront effectuées sous réserve, ceci afin de préserver l'intégrité du prélèvement.

La personne en charge de la réception et du tri des échantillons a la responsabilité de vérifier la concordance des informations présentes sur la demande et le prélèvement. Toute discordance ou absence d'information entraînera l'enregistrement d'une nonconformité.

Une mention de la non-conformité sera intégrée au protocole, afin d'en informer le prescripteur.

Afin d'enregistrer les différentes non-conformités et de pouvoir les exploiter comme indicateur qualité, et ainsi permettre un processus d'amélioration, le L.A.P. a établi une liste sous forme de codes.

En annexe, vous en trouverez la liste résumée. [AN-QUA-020] (disponible sur demande).

La liste résumée des codes de non-conformités [AN-QUA-020] est disponible sur demande.



Manuel de prélèvement des échantillons primaires

Date d'application: 18.04.2024	Version: 11	Code: IN-LG-003
Rédacteur · V Coeurderoi	Vérificateur · Dr A Piron	Annrobateur · Dr M Rurlet

Page 8 sur 24

Avertissement : Toute version de ce document sous format papier doit être comparée, avant utilisation, à la version du document portant les mêmes références dans la liste des procédures du L.A.P.

11. Modalités de prélèvements

11.1. **Matériel** :

Le laboratoire tient à disposition le matériel nécessaire à la réalisation, la fixation et au transport des prélèvements :

- Flacons Formol 60 ou 80 ml, 120 ou 150 ml (selon fournisseurs)
- Flacons Easyfix 60 ml ou Saccomano 60 ml (selon fournisseurs)
- Fixateur cytologique (spray)
- Lames Porte-objet + étui de transport
- Cytobrosses
- Spatules d'Ayre
- Récipients transport de prélèvements (0,25 / 0,5 / 1 et 5 Litres)
- Sachets renforcés (hermétiques)
 [180X200 mm à bord bleu ; 220X300 mm à fond plat].
- Formol (5 ou 10 L)
- Flacons Preserveyt et brosses pour frottis en couche mince et typage H.P.V.
- Pipelles de Cornier
- Blocs de demandes d'analyse
- Formulaires destinés à la commande de ce matériel
- Tubes Cytolyt pour liquide de ponction à l'aiguille fine (sein, thyroïde, ...).
- Sachets de transports à poche kangourou (protection de la demande d'analyse) petits et grands modèles.

La commande de ce matériel peut être effectuée directement au laboratoire en utilisant le formulaire figurant en page de garde des blocs de demandes d'analyses [FO-EXT- 012] en n'oubliant pas <u>d'identifier la source de la demande</u>. Ce dernier peut être remis au laboratoire via le transporteur, fax ou mail.

La secrétaire prépare la commande et paraphe le document afin d'éviter des doublons lors de la préparation.



Manuel de prélèvement des échantillons primaires

Date d'application : 18.04.2024 Version : 11 Code : IN-LG-003

Rédacteur : V. Coeurderoi Vérificateur : Dr A. Piron Approbateur : Dr M. Burlet

Page 9 sur 24

Avertissement : Toute version de ce document sous format papier doit être comparée, avant utilisation, à la version du document portant les mêmes références dans la liste des procédures du L.A.P.

11.2. Conditions générales :

Remarques préliminaires :

Les indications ci-dessous décrivent les procédures pratiques de conservation, de fixation, de transmission recommandées et qui assurent la bonne conservation des cellules, des tissus frais ou fixés à des fins d'analyse histologique, cytologique ou immunohistochimique.

- Fixer les prélèvements dans les plus brefs délais (30 minutes maximum).
- Afin d'obtenir une qualité technique optimale, la fixation des pièces doit être au minimum de 6h et au maximum 48h.
- Utiliser une quantité de formol en excès (recouvrir le prélèvement dans son entièreté).
- La fixation se réalise à température ambiante (en soirée et les week-ends, conservation des prélèvements fixés au frigo)
- Utiliser un récipient de dimension adaptée à la taille de l'échantillon.
- Le préleveur veillera particulièrement à l'étanchéité de ses flacons collecteurs!

Les pots ou sachets mal fermés constituent une grande part de non-conformités et nuisent à la qualité des prélèvements :

- Mauvaise fixation (quantité insuffisante de fixateur)
- Perte d'échantillon
- Risque chimique et biologique pour les transporteurs et le personnel du L.A.P.

Il est conseillé de noter l'heure de la fixation du prélèvement sur la demande

Tout incident survenant au cours du prélèvement et qui pourrait avoir un impact sur la qualité du tissu extrait, doit être signalé sur la demande d'analyse.

N.B.: Afin d'optimaliser les techniques d'analyses complémentaires (Immuno Peroxydase, biologie moléculaire,....) le fixateur histologique privilégié est le formol 4 %.

Les prélèvements fixés en AFA sont acceptés, mais une réserve sera émise en cas d'examens complémentaires.



Manuel de prélèvement des échantillons primaires

Date d'application : 18.04.2024 | Version : 11 | Code : IN-LG-003

Rédacteur : V. Coeurderoi Vérificateur : Dr A. Piron Approbateur : Dr M. Burlet

Page 10 sur 24

Avertissement : Toute version de ce document sous format papier doit être comparée, avant utilisation, à la version du document portant les mêmes références dans la liste des procédures du L.A.P.

11.2.1. BIOPSIES

Toute biopsie doit être fixée immédiatement à température ambiante, afin d'empêcher l'altération du prélèvement, ce qui serait préjudiciable pour une éventuelle étude immuno-histochimique ou des analyses en biologie moléculaire.

<u>Gastriques – coliques</u>

Fixées immédiatement au formol (flacons 60 ml.).

Ponctions biopsiques par « Truecut » (foie, poumon, bronche, sein,)

Fixées immédiatement au formol (flacons 60 ml.).

Ces biopsies font fréquemment l'objet d'analyses complémentaires en biologie moléculaire. Afin de garantir la validité de ces analyses, les biopsies doivent être fixées au MINIMUM 6h et MAXIMUM 48h.

D'un point de vue pratique :

- Du lundi au jeudi, les biopsies fixées avant 13h entament le jour même le cycle d'inclusion en paraffine. Si le prélèvement a été réalisé et fixé après 14h, il ne pourra entamer le cycle que le lendemain soir, le résultat sera donc différé d'un jour.
- Le vendredi, le prélèvement doit impérativement être réceptionné avant 15h30 par le L.A.P. TOUT prélèvement du vendredi réceptionné le lundi fera l'objet d'une non-conformité en rapport à la fixation (sur-fixation). La surfixation étant délétère pour les facteurs pronostiques (Her2Neu). Les analyses en biologie moléculaire éventuelles seront soit, non-contributives, soit non validées en termes d'accréditation.
- Le laboratoire étant fermé les week-ends et jours fériés, il n'est pas recommandé de prélever ce type de biopsie la veille de week-end prolongé. En cas de doute, merci de contacter les médecins pathologistes.

Musculaires

Contacter Monsieur « Hougrand » au C.H.U. de Liège au 04/366.24.18 – 13, afin de transférer le prélèvement en neuropathologie.



Manuel de prélèvement des échantillons primaires

Rédacteur : V. Coeurderoi Vérificateur : Dr A. Piron Approbateur : Dr M. Burlet

Page 11 sur 24

Avertissement : Toute version de ce document sous format papier doit être comparée, avant utilisation, à la version du document portant les mêmes références dans la liste des procédures du L.A.P.

Biopsies ostéo-médullaires (B.O.M.)

Fixées immédiatement au formol (flacons 60 ml). Une fixation de minimum 12h et maximum 48h est nécessaire avant le début des traitements.

Il est donc important de mentionner l'heure de fixation du prélèvement sur la demande d'analyse.

Les biopsies ostéo-médullaires nécessitent un traitement dans une solution décalcifiante ainsi que des techniques histochimiques et immuno-histochimiques, c'est pourquoi elles ne peuvent être traitées en urgence. La réalisation de ces techniques impacte donc le délai de délivrance du protocole (+/- 10 jours).

11.2.2. PIECES OPERATOIRES

Petites pièces opératoires (polype, vésicule, amygdale, etc ...)

Elles sont immédiatement fixées au formol (60 ou 150 ml.)

Grosses pièces opératoires (estomac, côlon, sein, etc....)

Elles sont fixées au formol dès que possible. Le délai avant fixation (= temps d'ischémie) doit être le plus court possible et ne pas dépasser 1 heure.



Manuel de prélèvement des échantillons primaires

Date d'application : 18.04.2024 | Version : 11 | Code : IN-LG-003

Rédacteur : V. Coeurderoi Vérificateur : Dr A. Piron Approbateur : Dr M. Burlet

Page 12 sur 24

Avertissement : Toute version de ce document sous format papier doit être comparée, avant utilisation, à la version du document portant les mêmes références dans la liste des procédures du L.A.P.

Remarques importantes:

Il est demandé au préleveur :

- 1. de mentionner les antécédents médicaux, les données cliniques et biopsiques utiles à l'interprétation des résultats.
- 2. de ne pas inciser les pièces opératoires.
- de bien indiquer (par fils suivant 3 axes) les repères anatomiques pouvant guider la dissection.
- **4.** de renseigner les repères, indispensables à l'orientation de nombreuses pièces de tumorectomie, pour juger de l'état des marges.
- 5. d'identifier chaque prélèvement au nom du patient.
- 6. de renseigner l'heure à laquelle le prélèvement a été fixé (étant donné les nouvelles thérapies ciblées).
- d'utiliser une quantité suffisante de fixateur par rapport au volume de la pièce immergée.

11.2.3. Cas particuliers

Prélèvements urgents

La notion d'urgence est mentionnée sur la demande d'analyse par le prescripteur et, ce dernier, contacte le pathologiste, afin de l'informer de l'urgence de la demande.

Le résultat urgent sera communiqué par téléphone au numéro renseigné par le prescripteur sur la demande d'analyse.



Manuel de prélèvement des échantillons primaires

Rédacteur : V. Coeurderoi Vérificateur : Dr A. Piron Approbateur : Dr M. Burlet

Page 13 sur 24

Avertissement: Toute version de ce document sous format papier doit être comparée, avant utilisation,

à la version du document portant les mêmes références dans la liste des procédures du L.A.P.

Examens extemporanés

L'objectif d'un examen extemporané est d'orienter le chirurgien au cours de son intervention, afin qu'il puisse, en fonction du résultat de l'examen extemporané, adapter et éventuellement modifier le geste chirurgical prévu.

La technique histologique de cet examen est basée sur une coupe en congélation réalisée à l'aide d'un cryostat. La coupe qui en résulte est de moins bonne qualité qu'une coupe histologique classique. Le diagnostic devra donc toujours être validé par la lecture du prélèvement après fixation et enrobage en paraffine.

Les examens extemporanés se font sur rendez-vous préalable et durant les heures ouvrables (par téléphone ou par mail). Il est demandé au prescripteur de prévenir le L.A.P. au minimum 24 heures avant l'examen.

Il est également souhaité de mentionner l'heure de l'analyse, le type de prélèvement et les coordonnées du patient.

Le rendez-vous pour examen extemporané est alors planifié dans le calendrier de l'équipe afin que chacun en ait connaissance.

En fonction de la demande, le prélèvement est envoyé non-fixé sur une compresse imprégnée de sérum physiologique dans un récipient fermé, au L.A.P. ou bien le médecin pathologiste se déplace en salle d'opération.

Cas particuliers : la dermatologie utilise un sac de transport afin de sécuriser l'acheminement.

Tout prélèvement envoyé pour examen extemporané doit être accompagné d'une demande d'analyse conforme. Il est recommandé d'y renseigner également un numéro de téléphone afin de permettre la transmission du résultat.

Le pathologiste communique le résultat de l'examen par téléphone au médecin prescripteur. Le contrôle de l'examen extemporané est effectué en technique de routine, une mention de la corrélation entre examen extemporané et contrôle figure dans le protocole définitif.

Le délai de réponse pour un examen extemporané est d'environ 30 minutes, hors délai d'acheminement au L.A.P. Le délai sera également impacté par le nombre de fragments à analyser.



Manuel de prélèvement des échantillons primaires

Date d'application : 18.04.2024 | Version : 11 | Code : IN-LG-003

Rédacteur : V. Coeurderoi Vérificateur : Dr A. Piron Approbateur : Dr M. Burlet

Page 14 sur 24

Avertissement : Toute version de ce document sous format papier doit être comparée, avant utilisation, à la version du document portant les mêmes références dans la liste des procédures du L.A.P.

Ganglions

En cas d'adénopathie persistante inexpliquée, le ganglion doit être réséqué en totalité.

Si le territoire biopsié comporte plusieurs ganglions, le plus gros d'entre eux doit être prélevé.

En cas de suspicion d'infection, un fragment stérile doit éventuellement être envoyé en biologie pour culture.

En cas de suspicion de lymphome :

- scinder le prélèvement en deux parties : 2/3-1/3
- les 2/3 sont immergés dans du formol 4% tamponné
- le 1/3 restant sera fixé avec un fixateur spécifique fourni par le CHU de Liège et disponible au L.A.P. pour analyse cytogénétique.

Dr Cathérine MENTEN
Centre de recherche génétique
C.H.U. SART-TILMAN
Avenue de l'Hôpital, 3,
Tour de Pathologie B23, +3
4000 LIÈGE

Contact: Acheminement avant 17h30

Après, s'adresser au Dispatching des Urgences

Tour $n^{\bullet} 2 - 5^{eme}$ étage

: 04/366.25.60 : 04/366.25.61 04/366.24.78 Fax: 04/366.29.74



Manuel de prélèvement des échantillons primaires

Date d'application : 18.04.2024 | Version : 11 | Code : IN-LG-003

Rédacteur : V. Coeurderoi Vérificateur : Dr A. Piron Approbateur : Dr M. Burlet

Page 15 sur 24

Avertissement : Toute version de ce document sous format papier doit être comparée, avant utilisation, à la version du document portant les mêmes références dans la liste des procédures du L.A.P.

<u>Fœtus</u>

Dans le souci d'une qualité diagnostique optimale et étant donné le faible recrutement du laboratoire d'anatomie pathologique d'Eupen, envoyez, directement, tous les fœtus et leur placenta, <u>non fixés</u>, au Professeur Kathy Delbecque du C.H.U. Sart-Tilman à l'adresse suivante :

Dr K. DELBECQUE C.H.R. de la Citadelle **Au -1** en face de la morgue 4000 Liège

Pour toute question relative à ces prélèvements le Professeur Delbecque est joignable au :

Contact: Dr K. Delbecque Tél.: 4/225.64.71

Secrétariat Tél. : 4/225.64.17



Manuel de prélèvement des échantillons primaires

Rédacteur : V. Coeurderoi Vérificateur : Dr A. Piron Approbateur : Dr M. Burlet

Page 16 sur 24

Avertissement : Toute version de ce document sous format papier doit être comparée, avant utilisation, à la version du document portant les mêmes références dans la liste des procédures du L.A.P.

11.2.4. CYTOLOGIE

L'examen cytologique concerne les prélèvements sous forme liquide ou étalés sur lames. Les techniques mises en place pour leur traitement sont spécifiques du type d'échantillon reçu.

Typage H.P.V.et frottis monocouche

Dans le cas d'un typage H.P.V. ou d'un frottis monocouche, le prélèvement effectué à la brossette est conservé dans un milieu liquide de conservation (PreservCyt) [Voir aussi Point 13. Annexes].

Les typages H.P.V. étant sous-traités, le délai de réponse est indépendant du L.A.P. Eupen.

Ponctions

Liquides de ponction (kyste, pleural...)

Les liquides de ponction seront fixés immédiatement dans un fixateur cytologique : 'Easyfix (60 ml.) ou dans un tube Cytolyt (30ml).

Frottis de ponction

Les frottis de ponction (étalement sur lames) seront fixés immédiatement à l'aide d'un fixateur cytologique (Cytofix).

Liquides de ponction (sein, ganglion...)

Déposer les échantillons prélevés à l'aiguille fine dans un tube contenant une solution de Cytolyt (30ml).



Manuel de prélèvement des échantillons primaires

Date d'application: 18.04.2024 Version: 11 Code: IN-LG-003

Rédacteur : V. Coeurderoi Vérificateur : Dr A. Piron Approbateur : Dr M. Burlet

Page 17 sur 24

Avertissement : Toute version de ce document sous format papier doit être comparée, avant utilisation, à la version du document portant les mêmes références dans la liste des procédures du L.A.P.

CAS PARTICULIERS

Cytoponction de glandes thyroïdes

Déposer les échantillons prélevés à l'aiguille fine dans un tube contenant une solution de Cytolyt (30ml). Un étalement sur une lame fixé au Cytofix peut accompagner l'échantillon en tube.

Toute ponction pratiquée devra porter les identifiants du patient.

12. <u>Délais de réponse – transmission des résultats</u>

Les délais de réponse sont variables en fonction du type de prélèvement et de l'heure d'arrivée au L.A.P. (tout prélèvement reçu après 15H30 est reporté au lendemain).

Les techniques histologiques imposent des contraintes de fixation, de décalcification qui impactent les délais de réponse.

Ces derniers sont exprimés en heures ou jours ouvrables et hors examens de sous-traitance.

Certains diagnostics peuvent être mis en attente en fonction des examens complémentaires.

Les délais sont renseignés à titre indicatif et ne sont pas contractuels.

Le délai moyen pour les **biopsies**, les **pièces opératoires** ainsi que les **cytologies spéciales** est de 4 ou 5 jours ouvrables.

Le délai moyen pour la cytologie cervico-vaginale est de 6 jours ouvrables.

Le délai moyen pour les typages H.P.V. est de 11 jours ouvrables.

Le délai moyen pour les analyses de biologie moléculaire (ISH) est de **12 jours** et pour les mutations et génétiques (sous-traitances) est de **16 jours**.

Les demandes d'avis complémentaire obtiennent une réponse dans un délai moyen de 12 jours

(Source : statistiques internes 2023)



Manuel de prélèvement des échantillons primaires

Rédacteur : V. Coeurderoi Vérificateur : Dr A. Piron Approbateur : Dr M. Burlet

Page 18 sur 24

Avertissement : Toute version de ce document sous format papier doit être comparée, avant utilisation, à la version du document portant les mêmes références dans la liste des procédures du L.A.P.

13. Plaintes et commentaires

En cas de suggestion (commentaire) ou de plainte à formuler, merci de contacter le L.A.P., afin de procéder à l'enregistrement et au traitement de celle-ci.

14. Annexes - Références

[PR-LG-002] – Modalités de transport des prélèvements.

[AN-QUA-020] - Liste des codes de non-conformité.

[AN-LG-021] – Pictogrammes de sécurité – danger [Source HSN]

Directive Pratique pour l'agrément des laboratoires d'anatomie pathologique en application de l'A.R. du 05.12.2011.



Manuel de prélèvement des échantillons primaires

Date d'application : 18.04.2024 | Version : 11 | Code : IN-LG-003

Rédacteur : V. Coeurderoi Vérificateur : Dr A. Piron Approbateur : Dr M. Burlet

Page 19 sur 24

Avertissement : Toute version de ce document sous format papier doit être comparée, avant utilisation,

à la version du document portant les mêmes références dans la liste des procédures du L.A.P.

Protocoles de prélèvement avec les brosses Cervex-Brush et Cervex-Brush Combi dans le cadre du ThinPrep Pap Test



Guide de référence rapide

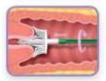
ThinPrep Pap Test Instructions de prélèvement de l'échantillon

Protocole de prélèvement avec la brosse Cervex-Brush® dans le cadre du ThinPrep Pap Test

- Préparer l'ensemble de l'équipement avant de débuter la procédure.
- Vérifier la date de péremption sur le flacon de prélèvement d'échantilion.
 Ne pas utiliser de flacons dont la date limite d'utilisation est dépassée.
- Veiller à retirer intégralement le sceau en plastique du bouchon du flacon et à l'éliminer.
- Inscrire les données de la patiente sur le formulaire de demande et sur le flacon.
 Les échantillons risquent d'être renvoyés s'il manque des données sur le flacon.
- Retirer le bouchon du flacon avant de prélever l'échantillon.
- S'il est nécessaire de lubrifier le spéculum, un peu d'éau tiède peut être utilisée.
 En cas de nécessité, une petite quantité de lubrifiant hydrosoluble sans carbomère peut être appliquée avec parcimonie sur la partie externe du spéculum, en prenant soin d'éviter l'extrémité, afin de ne pas interférer avec la procédure du ThinPrep Pap Test.



Noter l'identifiant de la patiente sur le flacon en accord avec les réglementations locales. Les données de la patiente et ses antécédents médicaux doivent apparaître sur le formulaire de démande d'examen cytologique.



Obtenir un échantillon adéquat du col de l'utérus à l'aide de la brosse Cervex-Brush (dispositif de type bala). En cas de besoin, utiliser de l'eau tiède pour réchaufier et lubrifler le spéculum. Appliquer parcimonieusement un get lubriflant hydrosoluble sans carbomère sur la lame postérieure du spéculum si nécessaire", insérer les poils situés au centre de la brosse dans le canal endocervical suffisamment profondément pour que les poils les plus courts soient totalement en contact avec l'exocol. Pousser délicatement la brosse puis la faire tourner 5 fois à 360° dans le sens des aiguilles d'une montre.



Rincer la brosse Rovers® Cervex-Brush en l'introduisant immédiatement dans le flacon de solution PreservCyt® et en la pressant 10 fois au fond du flacon de façon à séparer les poils. En demier lieu, secouer vigoureusement la brosse pour libérer le matériel résiduel. Inspecter visuellement le dispositif Rovers Cervex-Brush pour vérifier qu'aucune matière n'est restée colée. Jeter le dispositif de prélèvement. Ne pas laisser la tête de la brosse Rovers Cervex-Brush dans le flacon.



Visser le bouchon de sorte que sort répère noir de vissage dépasse le repère noir du flacon. Ne pas serrer trop fort.



Placer le flacon et la demande d'examen dans un sachet à échantillon pour le transport jusqu'au laboratoire.





Manuel de prélèvement des échantillons primaires

Date d'application : 18.04.2024 | Version : 11 | Code : IN-LG-003

Rédacteur : V. Coeurderoi Vérificateur : Dr A. Piron Approbateur : Dr M. Burlet

Page 20 sur 24

Avertissement : Toute version de ce document sous format papier doit être comparée, avant utilisation, à la version du document portant les mêmes références dans la liste des procédures du L.A.P.



Guide de référence rapide

ThinPrep® Pap test Instructions de prélèvement de l'échantillon

Protocole de prélèvement avec la brosse Rovers® Cervex-Brush® Combi dans le cadre du ThinPrep Pap Test

- · Préparer l'ensemble de l'équipement avant de débuter la procédure.
- Vérifler la date de péremption sur le flacon de prélèvement d'échantillon.
 Ne pas utiliser de flacons dont la date limite d'utilisation est dépassée.
- Veiller à retirer intégralement le sceau en plastique du bouchon du flacon et à l'éliminer.
- Inscrire les données de la patiente sur le formulaire de demande et sur le flacon.
 Les échantillons risiquent d'être renvoyés s'il manque des données sur le flacon.
- · Retirer le bouchon du flacon avant de prélever l'échantillon
- S'il est nécessaire de lubriller le spéculum, un peu d'eau tiède peut être utilisée.
 En cas de nécessité, une petite quantité de lubrillent hydrosoluble sans carbomère peut être appliquée avec parcimonie sur la partie externe du spéculum, en prenant soin d'éviter l'extrémité, afin de ne pas interférer avec la procédure du ThinPrep Pap Test.



0

Noter l'identifiant de la patiente sur le flacort en accord avec les réglementations locales. Les données de la patiente et ses antécédents médicaux doivent apparaître sur le formulaire de demande d'examen cytologique.



Obtenir un échantillon adéquat du col de l'utérus à l'aide du dispositif Rovers Cerveii-Brush Combi (dispositif de type balai avec un outil de prélèvement endocervical intégré). En cas de besoin, utiliser de l'eau tiède pour réchaufter et lubrifée le spéculum. Appliquer parcimoniausement un gel lubrifiant hydrosoluble sans carbomère sur la lame postérieure du spéculum si nécessaire? Insérer l'outil de prélèvement endocervical du dispositif dans le canal endocervical, suffisamment profond pour que les autres poils soient totalement en contact avec l'exocol. Pousser délicatement la brosse puis la faire tourner 2 fois à 360° dans le sens des aquilles d'une montre.



Rîncer immédiatement le dispositif Rovers Cervex-Brush Combi dans le flacon de solution. PreservCyt' en le pressant 10 fois au fond du flacon de façon à séparer les poils. En dernier lieu, secouer vigoureusement la brosse pour libérer le matérier residuet, inspecter visaettement le dispositif Rovers Cervéx-Brush Combi pour vérifier qu'aucune matière n'est restée collèe. Jeter le dispositif de préfévement. Ne pas laisser la tête du dispositif Rovers Cervex-Brush Combi dans le flacon.



Visser le bouchon hermétiquement jusqu'à ce que son repère de vissage dépasse le repère du flacon. Ne pas serrer trop fort.



Placer le flacon et la demande d'examen dans un sachet à échantillon pour le transport jusqu'au laboratoire.







Manuel de prélèvement des échantillons primaires

Date d'application: 18.04.2024 Version: 11 Code: IN-LG-003

Rédacteur : V. Coeurderoi Vérificateur : Dr A. Piron Approbateur : Dr M. Burlet

Page 21 sur 24

Avertissement : Toute version de ce document sous format papier doit être comparée, avant utilisation, à la version du document portant les mêmes références dans la liste des procédures du L.A.P.



Foire aux questions

Que dois-je faire si je renverse le flacon?

Si le flacon est renversé après prélèvement de l'échantillon, veriflez s'il contient encore du liquide. S'il reste environ un tiers du liquide dans le flacon, il peut encore être envoyé au laboratoire pour y être traité. Notez sur le formulaire de demande d'examen à fattention du laboratoire que l'échantillon a été renversé. Ne complétez pas le flacon par le contenu d'un flacon neut, le laboratoire procédera aux ajustements de niveau nécessaires

Puis-je prélever un échantillon ThinPrep si la patiente a ses règles ? Non. Les échantitors péri-menstruels doivent être évités.

Puis-je utiliser le dispositif Rovers Cervex-Brush Combi en cas de sténose de l'orifice du col? Le dispositif Rovers-Cervex-Brush Combi comporte une brosse endocervicale intégrée pouvant être utilisée dans la plupart des cas. Si la sténose est importante, l'utilisation d'une brosse endocervicale seule peut être envisagée.

Puis-je utiliser le dispositif Rovers Cervex-Brush Combi pour prélever des échantillons du cul-de-sac vaginal?

Non, c'est le dispositif Rovers Cervex-Brush standard qui est recommandé pour le prélèvement d'échantillons du cul-de-sac vaginal. Le dispositif doit être appliqué avec un mouvement de balayage.

Puis-je utiliser le dispositif Rovers Cervex-Brush Combi en cas d'ectropion cervical étendu ? Out, le dispositif Rovers Cervex-Brush Combi peut être utilisé comme d'habitude. Mais dans la zone d'ectropion, un dispositif Rovers Cervex-Brush standard doit être utilisé en complément avec un rouvement circulaire de balayage. Les deux dispositifs de prélèvement doivent être

rincés dans le même flacon de la patiente. Puis-je utiliser un lubrifiant?

S'il est nécessaire de lubrifier le spéculum, un peu d'eau tiède peut être utilisée. En cas de nécessité, une petite quantité de lubrifiant. hydrosoluble sans carbomère peut être appliquée avec parcimonie sur la partie externe du spéculum, en prenant soin d'éviter l'extrémité, faute de quoi il pourrait interférer avec la procédure du ThinPrep Pap Test.

Dois-je prélever un autre échantillon pour le test HPV ?

Non: Le test HPV peut être réalisé sur le même échantillon que celui prélevé pour le ThinPrep Pap Test.

- Retirer délicatement tout excès de mucus avant le prélèvement
- Tourner le dispositif Rovers Cervex-Brush Combi 2 fois dans le sens des aiguilles d'une montre à 360°
- Introduire l'autil de prélèvement endocervical assez profondément dans le canal endocervical pour assurer un contact étroit entre les autres
- Insérer immédiatement le dispositif Rovers Cervex-Brush Combi dans le flacon en le pressant 10 fois au fond du flacon de façon à séparer les polis. En dernier lieu, secouer vigaureusement la brosse pour libérer les matières restantes. Inspecter visuellement le dispositif Rovers Cervex-Brush Combi pour vérifier qu'aucune matière n'est restée collée. Jeter le dispositif de prélèvement
- Replacer le bouchon et le serier jusqu'ît ce que le repère noir de vissage sur le bouchon dépasse le repère noir du flacon pour éviter les fuites
 Ne rien mettre sur la partie sans étiquette du flacon de prélèvement afin que le contenu reste visible
- · Envoyer les échantillons au laboratoire sans tarder

A ne pas faire

- Ne pas nettoyer systématiquement le coi ou utiliser un tampon cervical avant de prélever l'échantillon.
- Ne pas utiliser de lubriflants non hydrosolubles contenant des carbomère
- Ne pas laisser le dispositif de prélèvement dans le flacon tout en s'occupant de la patiente
 Ne pas serrer excessivement le bouchon sur le flacon
- Ne pas laisser la tête du dispositif Rovers Cervex-Brush Combi dans le flacon
- Ne pas placer plusieurs étiquettes à l'extérieur du flacon. Ne pas coller d'étiquettes à code-barres du médecin verticalement sur le flacon; les coller horizontalement
- Ne pas coller d'étiquettes sur le couvercle du flacon
- Ne pas utiliser de flacons dont la date limite d'utilisation est dépassée
- Ne pas retarder l'envoi des flacons au laboratoire Ne pas utiliser en cas de grossesse

Centorcagnal Cybiogy Based on the Paperscraps, Technique; Approved Galdetre — Trent Biblion (Circus and Laboratory Standards Institute GPS-ACR, 2 disable interne record, character and freedom.
 Mode d'emploi du desports from Centre-Grant Contel, 2010 II.

Diagnostic Solutions | Hologic.com | eulnfo@hologic.com

SS.MBMT-EURPR day QTL C 200 Heings, in: This state asserts limit splicification gauges that recitization to a provide limit to the prov





Manuel de prélèvement des échantillons primaires

Version: 11 Code: IN-LG-003 Date d'application: 18.04.2024

Rédacteur : V. Coeurderoi Vérificateur : Dr A. Piron Approbateur : Dr M. Burlet

Page 22 sur 24

Avertissement: Toute version de ce document sous format papier doit être comparée, avant utilisation,

à la version du document portant les mêmes références dans la liste des procédures du L.A.P.

HOLOGIC[®]

ThinPrep® Pap Test Lubricant Compatibility List

The use of lubricants with the ThinPrep Pap test is not recommended. However, if a lubricant is necessary the following lubricant brands are validated by Hologic, Inc. for use with the ThinPrep Pap test when used as instructed.11

		Lubricant		Manufacturer	Contains Carbomer?
ъ	8	Pap Test Lubricating Jelly	V	Aseptic Control Products	No
9	0	Surgilube Surgical Lubricant	V	HR Pharmaceuticals	No
č	8	CerviLube Lubricant	V	Sion Brands	No

	Lubricant	Manufacturer
8	Aquagel Lubricating Gel	Parker Laboratories, Inc.
(8)	Astroglide (Physician Formula)	BioFilm, Inc.
0	Astroglide (Personal Formula)	BioFilm, Inc.
(8)	HR Lubricating Jelly	HR Pharmaceuticals, Inc.
(8)	Lubricating Gel	Henry Schein
(3)	Lubricating Jelly	McKesson
(8)	MediChoice Lubricating Jelly	Owens & Minor
(3)	PDI Lubricating Jelly I and II	PDI Healthcare
(8)	PSS Select (also known as Triad)	PSS World Medical, Inc.
(8)	Rite Aid Pharmacy Lubricating Gel	Rite Aid Corp.
(8)	Allegiance	Medline Industries, Inc. (formerly Triad/H&P Industries)
(8)	Aplicare Sterile Lubricating Jelly (also known as Operand Lubricating Jelly)	Aplicare Inc./Clorox Professional
(3)	Aqua Lube Personal Lubricant	Mayer Laboratories
8	DynaLube Lubricating Jelly	Dynarex Corporation
(8)	E-Z Lubricating Jelly	Chester Packaging
0	IMCO Lubricating Jelly	Medline Industries, Inc. (formerly Triad/H&P Industries)
(8)	Lubricating Jelly	DUKAL Corporation
(8)	Lubri-Gel	Sheffield Pharmaceuticals
(3)	Maxilube Personal Lubricant	Mission Pharmacal
(x)	NovaPlus	Medline Industries, Inc. (formerly Triad/H&P Industries)
0	Pro Advantage Lubricating Jelly	National Distribution & Contracting, Inc.
(x)	ReliaMed Lubricating Jelly	ReliaMed

The use of lightcarts including personal laborarist should be availed prior to specified collection. Lubicarts can adhere to the filter membrane and may cause poor cell translet to the side. If its use is innovabate, the laborarist should be vised in internal natures.

Validated Laboraris have multiple lists our through periodic trasling to ensure compatibility.

Reference: 1. ThinProp 2000 System Operators Manual MAN-02585-001 Marborough, MA: Hologic, Inc., 2017

Reference: 1. Thirthing 2000 system Operators Manual MNA-035es 301 Materiaristics, MA Hodge, NC, 2007.

MSC C48(27-00) New (003 % 2000 Hodge, she Air inter-interested Hadge. Therhing and associated organ are that destinate, and produced tradements of Hodge, Inc, and/or its successment in the United States individual confirmation. Air offer trademakes, engineering trademakes, and/or interested in the production of the Carbon in the Carbon in the Carbon in the product in the reduction of the Individual Carbon in the Carbon in the Individual Carbon Individual Carbon in the Individual Carbon I





Manuel de prélèvement des échantillons primaires

Date d'application : 18.04.2024 | Version : 11 | Code : IN-LG-003

Rédacteur : V. Coeurderoi Vérificateur : Dr A. Piron Approbateur : Dr M. Burlet

Page 23 sur 24

Avertissement : Toute version de ce document sous format papier doit être comparée, avant utilisation,

à la version du document portant les mêmes références dans la liste des procédures du L.A.P.

Historique des modifications

Version	Datée du	Modifications	Date de modification
01	24.11.2011	 4.2.2. Pièces opératoires 4.2.3. Cas particuliers prélèvements urgents 4.2.3.1. Examen extemporané 4.2.3.2. Ganglions - 4.2.3.3. Fœtus 4.6. Demande d'analyse 	08.04.2014
02	08.04.2014	4.1.2. Titre : Sein – bronchique5. Suppression de "Flacons pour génétique"	01.03.2015
03	01.03.2015	Révision totale du document	20.10.2016
04	20.10.2016	Changement de médecin pour la génétique C.H.U. Sart-Tilman	03.04.2017
05	03.04.2017	8.4. Nouveau document 10.1. Ajout frottis monocouche 11. Modification délais de réponse	08.05.2018
06	08.05.2018	4. Retrait Dr D. Bafort 10.1. Matériel – consigne de commande 10.2 Remarques préliminaires 10.2.1. Biopsies : Ajout des Biopsies Ostéo-médullaires 10.2.3. Examen extemporané 11. Modification délais de réponses Suppression flacons AFA (60 et 150 ml)	10.09.2019
07	10.09.2019	Modification Examen Extemporané 11. Modification délais de réponse	04.05.2020
08	04.05.2020	Modifications 1. Objectifs DP 05-04-2022 Examen Extemporané 11. Modification délais de réponse	04.05.2022
09	04.05.2022	Modifications 2023: 10. Ajout de AN-QUA-020 disponible sur demande 10.1 Ajout des flacons Preservcyt, de tubes Cytolyt pour liquide de ponction à l'aiguille fine, épanchements, liquide synovial et ponction de kyste, récipients pour transports 10.2.3 Ajout des modalités de prise de rendez-vous pour examen extemporané. 10.2.4. Ajout des Cytolyt 11. Mise à jour des données statistiques 2022	08.06.2023



Manuel de prélèvement des échantillons primaires

Rédacteur : V. Coeurderoi Vérificateur : Dr A. Piron Approbateur : Dr M. Burlet

Page 24 sur 24

Avertissement : Toute version de ce document sous format papier doit être comparée, avant utilisation,

à la version du document portant les mêmes références dans la liste des procédures du L.A.P.

Historique des modifications

Version	Datée du	Modifications	Date de modification
10	08.06.2023	 Modifications 2024: 1. Objectifs Ajout de ' fait partie du contrat de prestations' 4. Contact: changement de Documentaliste Qualité 8.2 Ajout de la remarque: Remarque: L'heure de fixation est une donnée importante, elle permet de connaître et de contrôler le délai de fixation du prélèvement. Le délai de fixation influence le résultat des analyses complémentaires basées sur des techniques sensibles (immunohistochimie, biologie moléculaire,) 8.4 Ajout de 'Demande d'analyses complémentaires par le prescripteur' 10. Modification de formulation: La liste résumée des codes de non-conformités [AN-QUA-020] est disponible sur demande. 10.2.3. Extemporané: Ajout de mention de la corrélation extempo/contrôle 11. Délais de réponse: adaptation délais 2023 	18.04.2024
11	18.04.2024		

Lu et approuvé Le : 17.04.2024 Par: Dr Muriel BURLET

Teller -